



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 16/12 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29 Procurations : 06

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 24 AVR. 2012

Affiché le : 10 AVR. 2012

L'An deux mille douze, le dix avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 4 AVRIL 2012

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, ANDUZE, AUDIGUIER, BEUILLE, BERNES, CANEZIN, DURAND, GONZALEZ, LIAN, SANCHEZ, LASSALLE, CASTAING, DECAMPS, GUZOU, PETIT, RIGAUD, SCHINTONE, TISSEYRE, ZAMBONI, FERTE, LOUGE, SUZE, GESTA.

PROCURATIONS

M. SALAÜN	à	Mme DURAND
M. PLATEAU	à	M. CANEZIN
M. ESPINOSA	à	M. SANCHEZ
M. BENHADJ	à	Mme LIAN
M. MARQUIER	à	Mme MAUREL
Mme LLOUBERES	à	M. RIGAUD

Secrétaire : Monsieur Elain CANEZIN a été élu à l'unanimité

OBJET : Conseil Municipal - Installation de Madame Nicole Lassalle Conseillère Municipale et modification du tableau des conseillers municipaux

- Vu l'article L 270 du Code Electoral ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Considérant la démission d'une Conseillère Municipale

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'à la suite de la démission de Mireille BELLION-ETIENNE, Conseillère Municipale, il convient de procéder à l'installation de Nicole LASSALLE et à la modification du tableau des conseillers municipaux (tableau joint).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.



Aussonne, le 10 avril 2012

Le Maire,

Lysiane MAUREL

